

BUDGET

2018

NOTRE TERRITOIRE  
NOTRE AVENIR

**MRC** DES  
LAURENTIDES

**FAITS SAILLANTS**

# LES ORIENTATIONS

Le 22 novembre dernier, le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté son budget 2018 s'élevant à 12 903 900\$, dont 8 887 638 \$ sont à la charge des 20 municipalités et villes, financé par les quotes-parts.

Ce budget inclus le fonctionnement de la MRC des Laurentides afin de répondre à ses responsabilités obligatoires\* et déléguées\*\* ainsi que le financement des divers organismes apparentés \*\*\* tels que le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), le fonctionnement de la Corporation du P'tit Train du Nord, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) ainsi que le contrat de collecte et transport des matières résiduelles pour les municipalités clientes et finalement la gestion des écocentres.

Également, en 2018, certaines municipalités débiteront la collecte et le traitement des matières organiques.

La MRC des Laurentides a la gouvernance de son développement économique régional, l'octroi de subvention pour les organismes à économie sociale et sans but lucratif (82 925 \$) et de la mise en œuvre de sa politique culturelle (142 737 \$).

En lien avec ses priorités d'interventions annuelles et sa planification stratégique, la MRC affecte donc 997 468 \$ du budget 2018 dans ces différents projets en permettant ainsi l'atteinte de ses objectifs, ce budget inclus également un montant de 651 523 \$ versé à la CDE pour son fonctionnement, financé par le FDT (32%), une affectation de surplus (16%) et les quotes-parts (52 %).

L'augmentation du budget de fonctionnement se limite aux contrats et des ententes signées, les autres postes du budget n'ont subi aucune augmentation depuis 3 ans.

L'augmentation des quotes-parts de fonctionnement pour l'année 2018 est de 2 %, le coût des quotes-parts de fonctionnement représente 0.04 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représente par exemple une augmentation de 40 \$ pour tout contribuable d'un immeuble de 100 000 \$.

Le budget 2018 a été réalisé en tenant compte des financements gouvernementaux réduits et des nouvelles délégations de responsabilités et selon les orientations suivantes :

- Nouvelles responsabilités de la MRC : impacts de la gouvernance de proximité;
- Mise en œuvre de la planification stratégique, incluant l'appel à projets pour l'économie sociale;
- Responsabilité de l'entretien des pistes cyclables;
- Mise en œuvre des projets FARR et réalisations des autres projets subventionnés (2,3 millions);
- Respect des exigences du MAMOT en matière de modernisation des rôles ainsi que des matrices graphiques;
- Planification de la gestion de la main d'œuvre;

## **\* Les responsabilités obligatoires de la MRC**

Planification et aménagement du territoire (urbanisme).  
Planification d'intervention en infrastructure routière locale.  
Rôle d'évaluation foncière et géomatique.  
Gestion des cours d'eau.  
Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes.  
Plan de gestion des matières résiduelles.  
Schéma de couverture de risque en incendie.  
Schéma de couverture de risque en sécurité civile.  
Développement économique régional.  
Gouvernance de proximité (nouveau).  
FLI et FLS.  
Économie sociale.  
Office régionale d'habitation.  
Plan de développement de la zone agricole.  
Gestion du Fonds de développement du territoire

## **\*\* Les responsabilités déléguées à la MRC**

Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles.  
Implantation, exploitation et utilisation du réseau de télécommunication.  
Gestion des terres publiques intramunicipales.  
Gestion des terres du domaine de l'État.  
Gestion du transport collectif.  
Gestion du transport adapté.  
Programme d'aide à la rénovation domiciliaire.  
Mise en œuvre de la politique Culture, Art et patrimoine.  
Parc régionaux et parcs linéaires.

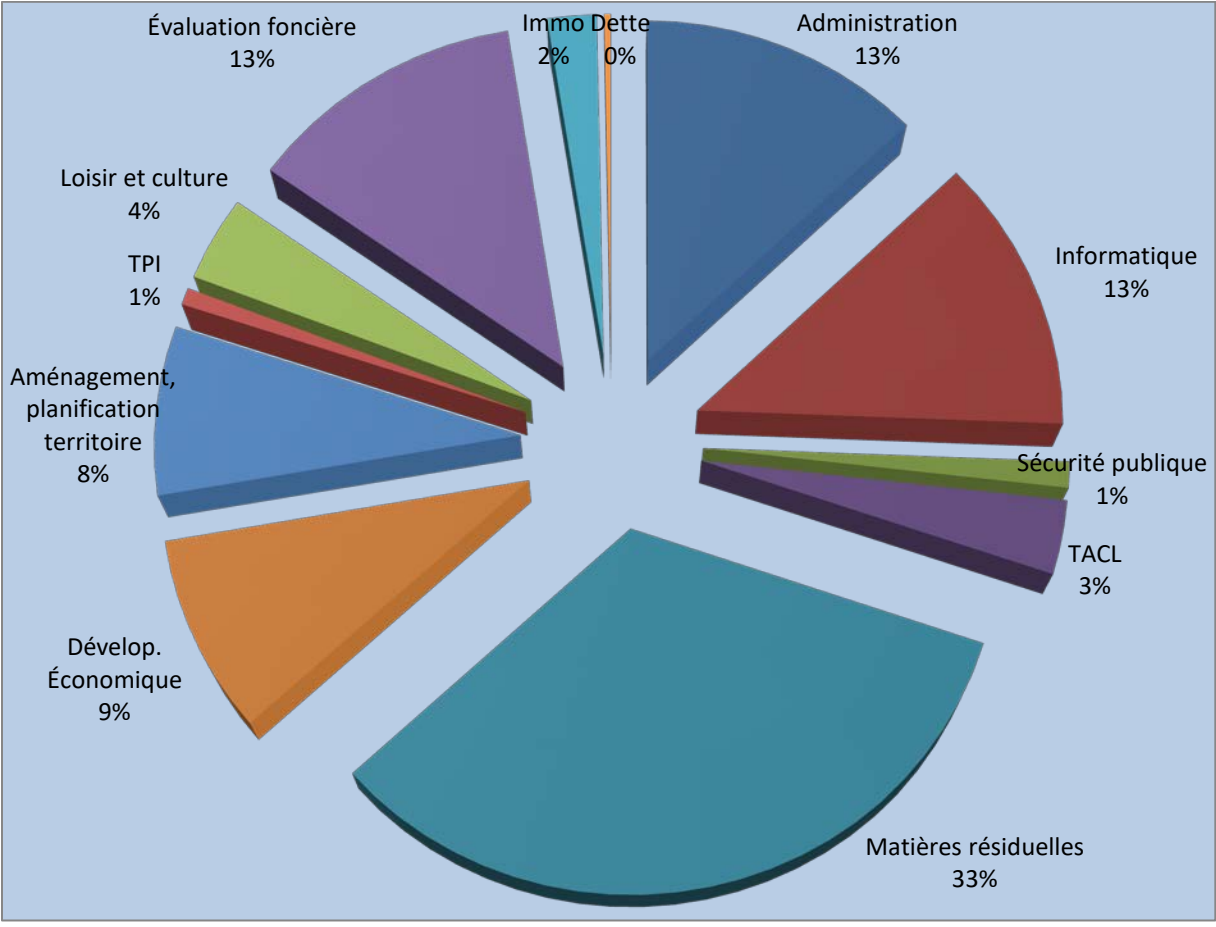
## **\*\*\* Organismes apparentés de la MRC des Laurentides**

Parc Écotouristique  
CTEL  
Corporation du Parc linéaire *Le P'tit Train du Nord*  
Régie intermunicipale de Rivière-Rouge (RIDR)  
Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)  
Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (CDE)

## DÉPENSES

	<u>2018</u>	<u>%</u> <u>BUDGET</u>
<b>Administration générale</b>	<b>\$</b>	
Conseil	192 295 \$	1.5 %
Gestion financière et administrative	1 221 689 \$	9.5 %
Informatique et télécom	1 633 720 \$	12.7 %
Autres dépenses	255 500 \$	2.0 %
Évaluation foncière	1 642 815 \$	12.7 %
<b><u>Total</u></b>	<b>4 946 019 \$</b>	<b>38.4 %</b>
<b>Sécurité publique</b>		
Police	10 000 \$	0.1 %
Schéma de couverture de risque en incendie	142 940 \$	1.1 %
<b><u>Total</u></b>	<b>152 940 \$</b>	<b>1.2 %</b>
<b>Transport collectif</b>		
Transport adapté	155 923 \$	1.2 %
Transport en commun	277 008 \$	2.1 %
<b><u>Total</u></b>	<b>432 931 \$</b>	<b>3.3 %</b>
<b>Hygiène du milieu (Matières résiduelles)</b>		
Disposition	2 670 504 \$	20.7 %
Collecte et transport	1 188 021 \$	9.2 %
Traitement matières organiques	112 647 \$	0.9 %
Tri et conditionnement	96 900 \$	0.8 %
Plan de gestion des matières résiduelles	211 335 \$	1.6 %
<b><u>Total</u></b>	<b>4 279 407 \$</b>	<b>33.2 %</b>
<b>Aménagement, urbanisme, développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	752 920 \$	5.8 %
Programme rénovation – SHQ	405 000 \$	3.1 %
Promotion et développement économique	997 476 \$	7.7 %
Délégation de gestion – fonds TPI et TDE	100 315 \$	0.8 %
<b><u>Total</u></b>	<b>2 255 711 \$</b>	<b>17.4 %</b>
<b>Loisir et culture</b>		
Parcs régionaux linéaires	342 416 \$	2.7 %
Culture	142 737 \$	1.1 %
Divers (Fondation du CÉGEP)	21 000 \$	0.2 %
<b><u>Total</u></b>	<b>506 153 \$</b>	<b>4.0 %</b>
<b>Frais de financement</b>		
Intérêts sur dette long terme	5 189 \$	0 %
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>12 578 350 \$</b>	<b>97.5 %</b>
Financement <b>Remboursement capital</b>	<b>34 700 \$</b>	<b>0.3 %</b>
Investissement <b>Immobilisations</b>	<b>290 850 \$</b>	<b>2.2 %</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>12 903 900 \$</b>	<b>100.0 %</b>

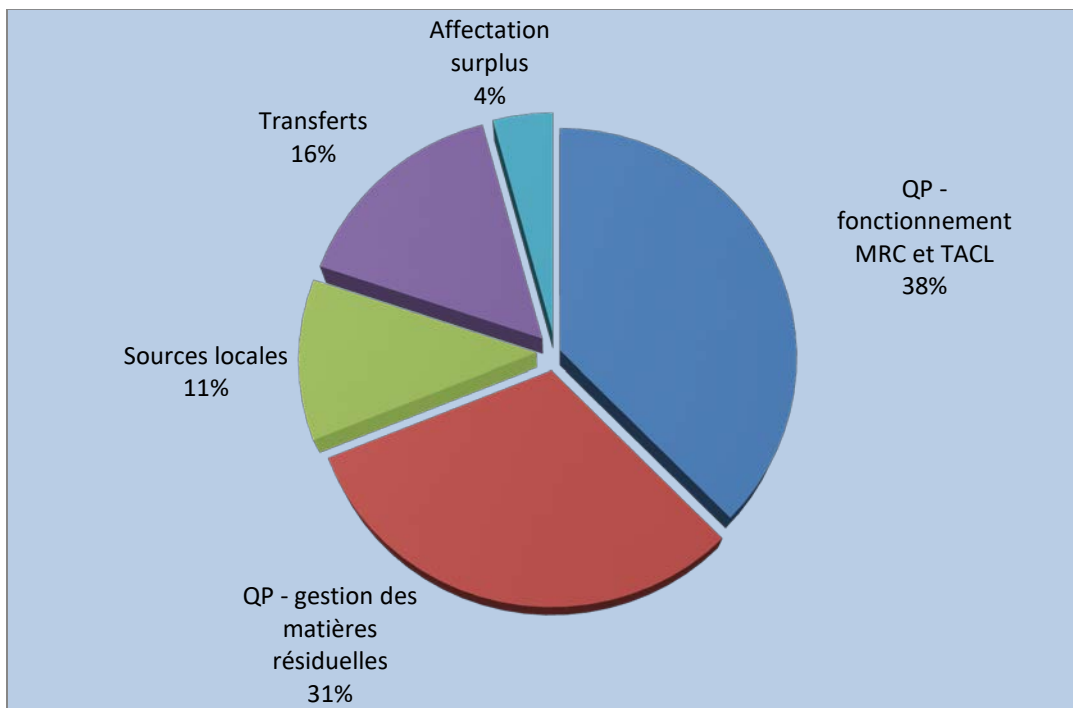
# RÉPARTITION DES DÉPENSES



## REVENUS

<u>Répartitions aux municipalités</u>	<u>2018</u>	<u>%</u> <u>BUDGET</u>
<b>Annexe A</b>	<b>\$</b>	
Fonctionnement MRC	4 303 238 \$	33.3 %
Transport collectif	277 008 \$	2.1 %
Transport adapté	155 923 \$	1.2 %
Parcs régionaux linéaires	119 955 \$	0.9 %
<b><u>Total</u></b>	<b>4 856 124 \$</b>	<b>37.5 %</b>
<b>Annexe B (Gestion des matières résiduelles)</b>		
Disposition	1 897 414 \$	14.7 %
Écocentres	773 090 \$	6.0 %
Collecte et transport	1 151 463 \$	8.9 %
Traitement matières organiques	112 647 \$	0.9 %
Tri et conditionnement	96 900 \$	0.8 %
<b><u>Total</u></b>	<b>4 031 514 \$</b>	<b>31.3%</b>
<b>SERVICES RENDUS</b>		
Échange de fibre optique (Bell)	1 050 720 \$	8.1 %
Autres	408 986 \$	3.2 %
<b><u>Total</u></b>	<b>1 459 706 \$</b>	<b>11.3 %</b>
<b>TRANSFERTS</b>		
De droit – Fonds développement territoire	991 966 \$	7.7 %
De droit - Redevances des ressources naturelles	479 740 \$	3.7 %
Subvention MTQ –Route verte	112 500 \$	0.9 %
Subvention – ministère de la culture	25 000 \$	0.2 %
Programme amélioration de l’habitat – SHQ	360 000 \$	2.8 %
Subvention programme SISR – parc linéaire	42 944 \$	0.3 %
<b><u>Total</u></b>	<b>2 012 150 \$</b>	<b>15.6 %</b>
<b>AFFECTATIONS DE SURPLUS</b>		
Sûreté du Québec	7 000 \$	0.1 %
Fonds TPI et TDE	32 331 \$	0.3 %
Autres	505 075 \$	3.9 %
<b><u>Total</u></b>	<b>544 406 \$</b>	<b>4.3 %</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>12 903 900 \$</b>	<b>100.0 %</b>

# RÉPARTITION DES REVENUS



## Variations du budget des organismes apparentés et des contrats

	2016	2017	2018	%
<b>Transport collectif</b>	204 154 \$	204 154 \$	277 008 \$	35.7 %
<b>Transport adapté</b>	145 756 \$	150 154 \$	155 923 \$	3.8 %
<b>RIDR</b>	2 697 261 \$	2 739 828 \$	2 632 504 \$	(3.9) %
<b>Collecte et transport matières résiduelles</b>	1 112 737 \$	1 129 900 \$	1 188 021 \$	5.1 %
<b>Traitement des matières organiques</b>	0	24 192 \$	112 647 \$	365.6 %